

RW/931/2022/3350/7118/113

Lot 113

N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Les arbres sont numérotés et les hauteurs de recoupe griffées en chiffre romain sur le tronc. Les Houppiers sont réservés. Les arbres marqués d'un triangle à la griffe ainsi que la régénération naturelle sont à préserver. Débardage sur chemins existants selon les indications du service forestier.

Nombre d'arbres total	119	--
Volume grumes	620,988	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	620,988	m ³
Cube moyen	5 218	dm ³
Circonférence moyenne	237,605	cm
Surface de coupe	13,000	ha
Contact	LEMAIRE Sébastien, 0473/780.829 --	
Triage	Triage De Chene-Al-Pierre --	
Propriétaire	Manhay Cne --	
Lieu(x)-dit(s)	RONDGOTTE. - cpe 1 --	
Vente	Vente communale de Manhay -- Mercredi 19 octobre 2022 à 15:30 Salle du parc chlorophylle rue des chasseurs Ardennais 60 à 6960 Dochamps	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
195	3	
Total grumes 180/200	3	10,572
205	6	
215	8	
225	19	
235	38	
245	17	
Total grumes 200/250	88	428,365
255	13	
265	11	
275	2	
285	1	
305	1	
Total grumes 250+	28	182,051
Total grumes	119	620,988
Houppiers/Taillis	-	